

CONSEIL MUNICIPAL / COMMUNE DE SAINTE-SEVE
SEANCE DU JEUDI 11 JANVIER 2018

Compte rendu

I – Intercommunalité

1. PLUi-H

Le Maire rappelle au conseil municipal la séance du 1^{er} décembre dans laquelle il exposait la politique de Morlaix communauté concernant les objectifs de constructions neuves sur les 20 prochaines années. Le nombre de logements retenus pour la commune est particulièrement minoré par rapport à la dynamique actuelle. Le Maire fait part au courrier qu'il a adressé au Président de Morlaix Communauté et dans lequel il propose un autre scénario à savoir la construction de 139 logements (89 proposés par l'agglomération) pour les vingt ans à venir. De ce fait les zones de constructibilité devront être élargies. Le conseil municipal a débattu des extensions de zones constructibles à destination de l'habitat. Il propose de développer la construction pavillonnaire de part et d'autre de la VC1 (route de Taulé). Une surface d'environ 3.5 hectares est retenue au sud du lotissement du bourg, en direction du plan d'eau. Une autre extension d'environ 6 hectares est retenue dans le triangle formé par la route de Pont Huel et la VC1. Le conseil municipal, à l'unanimité, n'approuve pas le scénario de Morlaix Communauté et demande au Président de prendre en considération l'avis du conseil municipal de Sainte-Sève.

II – Finances

1. Ouverture des crédits d'investissement avant le vote du BP 2018

Virginie Merret, invite le conseil municipal à autoriser l'engagement et le mandatement des dépenses nouvelles d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2018, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2017, par chapitre.

2. Subvention : statue de Sève. Accord pour une subvention de 50 €.

III – Bâtiments communaux

1. HEOL : adhésion 2018 – 695.31 €. L'année 2018 est incluse dans la convention, une nouvelle convention sera établie en fin d'année.

2. Maison « Breton » : pas de candidat à la location, le conseil s'interroge sur une éventuelle vente.

3. Atelier communal : la commission des bâtiments communaux se réunira mardi 16 janvier à 18 heures pour discuter de l'implantation du bâtiment sur le terrain.

IV – Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère

1. Nouveaux statuts : reporté

V – Affaires scolaires

1. TAP : un questionnaire a été transmis aux familles pour savoir si elles sont favorables ou non à la reconduction de la semaine de 4,5 jours.
Les réponses sont attendues pour le jeudi 18 janvier.

VI – Questions diverses

La réception des vœux aux entreprises se tiendra le 24 janvier en fin de journée dans les locaux de l'entreprise Océmer.